

L'ENSEIGNEMENT POUR LES JEUNES SOURDS

FÊTE DU SPORT

LA LIGUE CONTRE LE CANCER ET LA VILLE DE TULLE PRÉSENTENT

RELAIS POUR LA

9^{ÈME}
ÉDITION



**PARRAIN
OFFICIEL**
Erick Belhomme

24H DE MARCHÉ
& COURSE
AU PROFIT DE LA LUTTE
CONTRE LE CANCER

2 & 3 Juillet 2022 de 15h à 15h

TULLE / SITE DE L'AUZELOU

Informations & inscriptions
www.relaispouurlavie.net





éditorial



Continuer à embellir et à développer Tulle



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Après la transformation de l'ancien site de la Manu en campus de formations professionnelles, la modernisation du parking Gabriel-Péri, la nouvelle pelouse du stade de Pounot, les aménagements du parc de l'Auzelou, les travaux de rénovation complète du pont du POC par Tulle Agglo et prochainement la rénovation de la Tour de Souilhac ainsi que de ses abords par Corrèze Habitat, c'est un autre grand chantier qui se prépare : la modernisation de la partie haute du quartier du Trech.

Moderniser un quartier historique ? Il ne s'agit évidemment pas de le défigurer ou d'altérer la richesse de son patrimoine. L'objectif est de rendre le quartier du Trech plus attractif, plus vivant, tout en préservant, bien sûr, son caractère historique particulier.

D'une étude d'aménagements présentée aux élus par un cabinet d'urbanisme, il se dégage trois principes : une circulation plus paisible, à pied comme en voiture ou en deux-roues ; un stationnement facilité ; une floraison d'espaces d'agrément plantés de végétaux.

Les premiers aménagements concerneront trois secteurs : la place Roosevelt, devant la préfecture ; la place Maschat, qui sera transformée compte tenu de la création du musée de l'accordéon et des patrimoines ; l'entrée de l'hôpital qui sera transférée dans l'avenue Poincaré, à côté du futur nouveau bâtiment hospitalier qui sera financé par l'Etat dans le cadre du Ségur de la Santé.

Une fois qu'ils seront finalisés, ces projets feront l'objet d'une large consultation. Mais quid du stationnement dans le quartier, puisque l'on ne pourra plus guère se garer sur les places Roosevelt et Maschat et que le parking du Pas Roulant est saturé ? Certes, le parking Saint-Pierre n'est pas bien loin. Mais un nouveau parking de plusieurs centaines de places verra le jour.

En effet, le transfert dans le quartier de la gare de la Caisse primaire d'assurance maladie a été validé au niveau national. Le bâtiment de la CPAM sera donc acheté par la Ville et démolé pour être remplacé par un parking à étages financé par Tulle Agglo.

Ce parking neuf sera utilisable par tous, et en particulier par les usagers du quartier du Trech et les patients, les visiteurs et les agents de l'hôpital, premier employeur de l'agglomération de Tulle. Une opération qui devrait être menée à bien dans les deux ans qui viennent

Des familles ravies, les intervenants aussi !

Tous les mercredis matins, Enzo, Eridane, Zoé et tous les autres poussent la porte de l'école Joliot-Curie pour participer à des activités gratuites.

Sports, arts plastiques, street art, musique, escalade... de nombreuses associations tullistes ont été sollicitées pour intervenir sur ce dispositif innovant en complément des animatrices de la ville et des éducateurs sportifs. Pour Aïcha, maman de 3 enfants (3, 6 et 8 ans), le Campus junior est l'occasion de pratiquer des activités en dehors de l'école. « Elles sont inscrites depuis la rentrée et choisissent à chaque période ce qu'elles veulent faire. Les deux plus grandes trouvent d'ailleurs que les activités ne durent pas assez longtemps ». Une matinée pédagogique appréciée également par Marion, maman d'un petit garçon de 5 ans : « il fait des activités que je ne

ferais pas forcément avec lui comme la poterie ou la musique. Cette formule me convient parfaitement ».

Les enfants, répartis par cycle (1, 2 ou 3), ont participé à la même activité durant un trimestre. Ce cycle d'apprentissage complet, adapté à l'âge, sera reconduit à la rentrée prochaine. La Ville a mis à disposition les équipements sportifs et les salles d'activités pour les intervenants, ainsi que du personnel municipal pour mener à bien les activités. Exemple avec Magali Vareille, qui a proposé des animations adaptées à l'âge des enfants sur les trois périodes (théâtre, jeux du monde et découverte de la jungle) et au format

(2 heures) : « pour l'atelier théâtre, j'ai souhaité proposer deux interventions différentes avant et après les vacances pour conserver l'implication des enfants. La période peut être longue pour certains enfants, il faut donc s'adapter régulièrement ». Thomas Loiret, professeur de danse au Conservatoire, a initié avec plaisir quelques jeunes filles à cet art : « les enfants de cycle 1 et 2 ont bénéficié d'un éveil à la danse par petits groupes. Seuls ou en binômes, nous avons travaillé une chorégraphie. Certaines poursuivront peut-être en s'inscrivant à des cours de danse ». Des découvertes également durant les sorties sur le terrain avec Simon Vigier de la FAL sur les berges de la Corrèze : « les enfants de CM1 CM2 ont observé la faune et la flore à proximité de la rivière durant la première période. Ils ont spontanément voulu organiser un ramassage des déchets ». Des cycles d'apprentissage différents et de qualité seront également proposés en septembre avec certains aménagements, notamment pour les plus petits.

 Inscription obligatoire sur le Portail familles, le premier lundi après les vacances scolaires. Si votre enfant poursuit sa journée au Chambon, vous devez procéder à une inscription auprès de l'Accueil de loisirs.



Ça s'est passé à Tulle

URBANISME

Des aides financières pour les propriétaires

Depuis 1992, la Ville a mis en place un dispositif d'aides à la rénovation de façades qui a permis de rénover 610 façades. Une aide financière qui peut être cumulée avec les aides de l'OPAH.

RÉNOVATION DES FAÇADES

Lors du Conseil municipal du 8 mars 2022, les élus ont décidé de prolonger ce dispositif qui accompagne le secteur nouvellement aménagé du campus universitaire et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dans le centre. Les immeubles concernés sont ceux qui ont été construits avant le 1^{er} janvier 1970 et dont les façades sont visibles du domaine public. Une subvention de 50% du montant des travaux plafonnés à 70€/m² peut être octroyée si le bâtiment se situe dans les secteurs du centre-ville, du campus universitaire dans le quartier de Souilhac, quai de Rigny ou rue du Docteur Valette. Cette aide porte sur les enduits/peintures des façades, les peintures des menuiseries/garde-corps. Une demande de subvention doit être établie pour tous travaux auprès du service urbanisme au 05 55 21 77 06 ou sur www.agglo-tulle.fr.

100 000€ POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES

Il y a un an, Tulle agglo mettait en place un vaste dispositif d'aides à destination des propriétaires bailleurs et occupants pour la rénovation de logements. Des aides incitatives dans



le domaine de la rénovation énergétique, de l'adaptation du logement à la perte d'autonomie, la réhabilitation de biens dégradés ou indignes, etc. Un périmètre OPAH-RU a été défini dans le centre-ville de Tulle pour faire bénéficier d'aides bonifiées. La Ville peut ainsi apporter, en complément des aides de l'Anah et de Tulle agglo, une aide financière aux propriétaires occupants dans le cadre de la fusion de logements ou de l'achat d'un bien vacant avant travaux (jusqu'à 80%) mais aussi aux propriétaires bailleurs pour une mise en location d'un bien (non meublé) avec travaux (jusqu'à

50%). La SELI, missionnée par Tulle agglo pour cette mission, oriente, conseille et accompagne les porteurs de projets occupants ou bailleurs dans le cadre de cette OPAH-RU : « depuis un an, nous avons eu 77 contacts, précise Valérie Ouzeau, chargée d'opération. Les demandes concernent environ 70% de propriétaires bailleurs et 30% de propriétaires occupants. Nous pouvons effectuer des visites sur site, faire des simulations financières ou orienter vers d'autres partenaires ».

 Plus d'infos sur aides-habitat.agglo-tulle.fr ou à la Maison de l'Habitat, 2 rue François-Bonnelye à partir du 20 juin.



CONSTRUCTIONS NEUVES

Le bailleur social Noalis mène actuellement trois chantiers de reconstruction aux 50-52 rue d'Alverge, 81 rue de la Barrière et 4-6 rue St Martial. Ces bâtiments très dégradés vont bénéficier de travaux d'envergure pour une remise sur le marché immobilier. Au total, neuf logements modernes et fonctionnels seront livrés en mai 2023 grâce au dispositif Action cœur de ville.

SPORT

Le club de spéléo fête ses 50 ans

Le 26 mai, anciens et actuels membres du club se sont retrouvés à Naves pour partager leurs souvenirs et leurs plus belles découvertes.



Depuis 1972, les adhérents sillonnent, avec le club de Brive, les souterrains corrèziens mais aussi de Dordogne, du Lot ou du Tarn-et-Garonne. Chevronnés ou non, les explorateurs prennent plaisir à descendre sous terre, découvrir ce qui se cache sous nos pieds. Fidèle aux événements de la ville (forum des associations, animations dans le centre ancien, sortie USEP avec les écoles...), le Spéléo Club souhaite poursuivre ses activités et initier de nouveaux adeptes notamment lors des Journées nationales de la spéléologie les 2 et 3 juillet et les 1^{er} et 2 octobre à Noailles. Une activité sportive originale et forte en émotion (dès 6 ans).

 Centre Culturel et Sportif, 36 av Alsace-Lorraine. Inscriptions toute l'année au 06 83 44 61 37. Licence à partir de 80€, entraînement le mardi soir au mur d'escalade du CCS.

EDITION

LA MÉRULE RECHERCHE DE NOUVEAUX TALENTS

Cyril Perrin et Philippe Van Assche organisent pour la seconde année un concours de nouvelles sur le thème « Dans l'autre ».

Auteurs amateurs ou confirmés, tout le monde peut participer et laisser libre cours à son imagination (10 000 signes minimum). « L'année dernière 110 textes ont été reçus et soumis à notre comité de lecture, explique Philippe Van Assche. 14 textes ont été publiés dans un double recueil « Gradation » « Dégradation », notre premier ouvrage sorti en décembre (diffusion et distribution par Myosiris). Nous avons tenu à échanger avec chaque auteur afin de retravailler les textes pour cette publication ».

Une première encourageante que les deux associés ont souhaité renouveler avec ce nouveau concours. « C'est un moyen de trouver de nouveaux auteurs, de dénicher des talents, confie Cyril Perrin. Beaucoup de gens écrivent et n'avaient jamais envisagé d'être publiés par une maison d'édition ».

Fiction, nouvelle, roman ou BD, les éditions La Mérule cherchent donc de nouveaux auteurs et publieront prochainement trois nouveaux romans dont celui de Brice Gauthier « Surdose d'A », « un ovni » d'après les deux associés ravis de cette collaboration. Amoureux des livres, ils ont souhaité, en parallèle de leur travail d'éditeur, ouvrir une bouquinerie dans le Trech « le Radeau de la Mérule » où ils récupèrent et vendent des livres d'occasion (de 2 à 8€). Une maison d'édition un peu à part, passionnée par les mots et surtout par ceux qui les écrivent.

 Le Radeau de la Mérule, 4 place du Trech. Ouvert mercredi et samedi 9h à 12h30 et 14h à 18h30. Règlement du concours sur lamerule.org et inscriptions jusqu'au 1^{er} juillet sur cnouvelles@lamerule.org



ECLAIRAGE PUBLIC

En mars, les électriciens de la Ville ont remplacé les têtes d'éclairage sur la départementale 1089. En effet, plusieurs lampadaires étaient hors service et beaucoup trop énergivores (lampes au sodium). Les agents ont également changé les boîtes de raccordement et ajouté des horloges astronomiques sur les 140 lampadaires. Cette opération, d'un montant de 60 000€, permettra à la collectivité de réaliser une économie d'énergie de 60%.

Les petits nouveaux



COSTILES

Hélène et Abdel Basraoui ont ouvert leur showroom dans le quartier du Trech avec pas moins de 500 références de la marque espagnole. Expérimentés dans le domaine de l'artisanat, ils ont souhaité ouvrir leur propre boutique de carrelages pour fournir et surtout conseiller les particuliers.

57 avenue Charles-de-Gaulle
07 82 79 53 09

Du lundi au samedi 10h à 12h et
14h à 18h (fermé le mercredi) +
rdv à domicile sur demande

www.carrelagesmoinscher.fr



L'HOM

Cette boutique de prêt-à-porter masculin haut de gamme vient d'être reprise par **Stéphane et Nadège Fremond**. Les marques fétiches des clients sont toujours à l'honneur, ainsi que quelques nouveautés. Petit plus : la privatisation du magasin sur demande.

71 avenue Victor-Hugo

05 55 20 06 44

Ouvert du mardi au samedi
9h à 19h



MC RENOV'AUTO

Christophe Maugein se lance un nouveau défi en parallèle de son activité de dépannage informatique avec le Petit dépanneur. Il propose le lavage (intérieur/extérieur) et la rénovation de véhicules pour les particuliers et les professionnels.

58 rue des Martyrs

07 86 14 41 87

Ouvert du mardi au samedi
uniquement sur rdv

www.mcrenovauto.fr



LITTLE KIDS

Les 2 à 16 ans ont désormais leur adresse dans le prêt-à-porter : pantalons, tee-shirts, sweats, vestes et accessoires. **Sabrina Ferras** mise sur les marques Only, Name it et Jack & Jones dans sa nouvelle boutique tendance.

37 avenue Victor-hugo

Ouvert du mardi au samedi de
10h à 12h30 et 14h à 19h



TOUS SUR LE PONT !

Le pont Louisa-Paulin, à proximité du Centre Culturel et Sportif, fait actuellement l'objet d'une réfection totale. Les entreprises procèdent à la démolition de l'ouvrage existant tout en conservant et en renforçant les piles existantes. Ce chantier porté par Tulle agglo, particulièrement technique, est estimé à 1,2 million d'euros.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

CÉRÉMONIES 7, 8 ET 9 JUIN 1944

78^e anniversaire du drame du 9 juin 1944 à Tulle en présence des officiels, des familles des victimes et des citoyens pour un devoir de mémoire.

📞 Programme complet des cérémonies sur www.agglo-tulle.fr

BAINS DOUCHES NUMÉRIQUES

Démarches administratives, CAF, Pôle Emploi, prise en mains d'un ordinateur ou d'un smartphone, découvrir internet, apprendre à envoyer un mail... les animateurs sont disponibles du lundi au samedi.

📞 1 place Martial-Brigouleix, 07 64 52 57 90.
Infos sur <https://bdn-tulle.fr/>

PUCES DU TRECH

La Commune libre du Trech organise son traditionnel marché aux puces.

DIMANCHE 19 JUIN, 8h à 18h place Gambetta

📞 Renseignements
mairie@communelibredutrech.fr

VIDE-GRENIER

L'association ASCEE19 organise son traditionnel vide-grenier.

DIMANCHE 3 JUILLET sur le parking de Citéa, quai Victor-Continsouza

📞 Réservation au 05 55 21 83 28 (mercredi de 14h à 16h)

N'hésitez pas à transmettre vos informations : communication@ville-tulle.fr



- Certains ont peut-être aperçu des loutres dans la rivière ? Cette espèce est présente dans tout le département de la Corrèze. Elle apprécie tout particulièrement les écrevisses californiennes qui prospèrent dans les cours d'eau comme à Tulle.

RIVIÈRE

La nature reprend ses droits

Depuis la fin des travaux de renaturation, truites, ombres, chabots, anguilles, goujons et même loutres réinvestissent la Corrèze.

La Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Corrèze constate une augmentation de la densité de poissons ainsi que de la diversité des espèces dans la rivière depuis les travaux : « des espèces comme le chabot, par exemple, apprécie le courant. Il vit dans les cailloux et on ne le voit pas forcément mais il est bien présent depuis l'arasement des seuils de la Corrèze. A contrario, des espèces adeptes des plans d'eau (perche, poisson-chat, tanche) ont disparu à Tulle » explique Gaylord Manière, de la FD 19. La faune et la flore s'adaptent à la nouvelle configuration de la Corrèze, comme le héron qui apprécie les eaux peu profondes et les nouvelles berges aménagées. « L'arasement des seuils aux différents endroits de la ville a permis de garantir une continuité écologique sur ce cours d'eau en favorisant la migration de certains poissons (montaison et dévalaison), de maintenir un transit sédimentaire indispensable (sable, graviers) et de réduire la température de l'eau ».



CAS PRATIQUE

ATSEM, animatrices, agents d'entretien et de restauration ont participé à une formation avec Voilco Aster concernant le temps de cantine. Au programme des deux séances : analyse des pratiques professionnelles et théâtre forum pour améliorer la gestion de la pause méridienne, désamorcer les situations difficiles ou simplement partager des expériences.

LES FAGES

C'est la fête dans le quartier !

L'association Colline des Fages organise sa traditionnelle fête de quartier samedi 18 juin.

Un évènement particulier puisque cette année, l'association fête ses vingt ans. Les bénévoles, ravis de retrouver leurs activités, ont concocté un programme convivial et festif pour les habitants du quartier mais aussi pour tous les visiteurs : vide-grenier à partir de 8h sur le parking du lycée René-Cassin, concours de pétanque à 14h puis repas dansant pour clôturer la journée avec le célèbre feu de la Saint-Jean.

 Renseignements et inscriptions au 06 88 35 89 06 (heures de repas)

VIREVIALLE ET BATICOOP

MON JARDIN ZÉRO DÉCHET

Depuis mars, le Service Collecte et Valorisation des Déchets a mis en place des actions pour la gestion des déchets verts.

Aujourd'hui, ce service de Tulle agglomération recherche deux volontaires pour le quartier de Virevialle et deux pour Baticoop afin d'installer des composteurs collectifs. Ces référents de site, après avoir suivi une formation, devront veiller à la bonne utilisation des composteurs (pas de tonte et de branchages par exemple), sensibiliser les habitants au recyclage des déchets verts pour compléter les opérations de broyage mises en place par le service.

 Renseignements Karine Henrion, animatrice prévention et tri des déchets au 06 37 24 14 25

ESPACES VERTS

La ville d'hier et d'aujourd'hui

Le pôle espaces verts et environnement de la Ville, avec les Archives municipales, propose une exposition urbaine pour accompagner le fleurissement 2022.

Dix-sept photos noir et blanc vont prendre place ce mois-ci et jusqu'en septembre à différents endroits de la ville : quai Baluze, place Albert-Faucher, rue Souham, place Lovy, quai Alfred-de-Chammard, rue Jean-Jaurès, place Gambetta, devant la mairie, avenue Victor-Hugo... Ces clichés, issus des archives municipales, vont être installés par les services techniques en parallèle du fleurissement sur le thème monochrome du rouge. Chaque instantané sera habillé d'un cadre en bois sur mesure réalisé par le service menuiserie. Le service des espaces verts privilégie les plantes vivaces dans les différents parterres de la ville depuis deux ans mais à partir de juin, il complète les plantations avec quelques plantes annuelles qui, cette année, seront à dominante rouge.

Un fleurissement enrichi par l'exposition de photographies intitulée « cadre de vie d'hier et d'aujourd'hui ». Elle offre aux Tullistes et aux touristes de passage un autre regard sur la ville. Elle souligne les particularités de l'architecture, les bâtiments remarquables, les scènes de vie passées ou encore les aménagements récents en centre-ville ou en périphérie. Des changements urbains, architecturaux, de mode de vie qui ont façonné la cité. Une autre façon de voir la ville, de suivre son évolution au fil des années et peut-être de réfléchir aux aménagements futurs.

 Photos et sites détaillés sur le site www.agglo-tulle.fr

j'aime
mon
QUARTIER



DÉMONSTRATION DE TONTE

Les enfants de l'Accueil de loisirs du Chambon ont assisté à la tonte des moutons durant les vacances au Chambon. Julien Tridon, le tondeur, a mis en application la technique dite « Bowen » pour tondre de manière précise et rapide. Il a rappelé que la tonte était avant tout un acte sanitaire pour éviter l'apparition de parasites. (Photo Carole Massié)

LES LUCIOLES

« Ici, je revis »

Depuis le mois de février, les premiers locataires ont pris possession de leurs appartements dans cette résidence seniors sur les hauteurs de Tulle.

Vingt-quatre personnes ont emménagé au 3 bis boulevard du Marquisat et bénéficient des nombreux services de la résidence : animations, restaurant, laverie, sorties... Martine Astord, 71 ans, locataire, a pris ses marques : « j'ai apporté quelques meubles pour me sentir comme chez moi et j'apprécie les équipements comme la salle de bain adaptée. Le personnel est très gentil et il y a une solidarité entre les locataires. Je suis restée huit ans sans sortir de chez moi car je ne pouvais plus descendre les escaliers de ma maison, ici, je revis, je retrouve une vie sociale ». Sur le même palier, Michèle Marchessoux, 76 ans, apprécie elle aussi sa nouvelle vie aux Lucioles après avoir vécu dans une résidence seniors à Limoges : « les gens ont le contact facile et il y a un esprit bon enfant. J'ai fait le choix de me rapprocher de ma famille en venant sur Tulle. J'apprécie la gentillesse du personnel et les différentes activités proposées ». Chacun vaque à ses occupations et agrmente son appartement selon ses envies, déjeune au restaurant ou retrouve le plaisir de cuisiner. Vincent Boucher, l'animateur, prépare chaque semaine un programme d'activités : « chacun est libre de participer ou non. Je propose des activités adaptées (gym douce par exemple) ou en lien avec l'actualité culturelle de Tulle. J'essaie également de mettre en place des partenariats pour proposer des activités intergénérationnelle ». Aujourd'hui, six personnes assurent le fonctionnement des services de la résidence (accueil, animation, restaurant, entretien des parties communes...). « Il nous reste vingt-cinq appartements disponibles (T1, T2 et T3), précisent les responsables de l'association. Les premiers retours des familles sont très positifs. Les résidents apprécient la qualité de vie, la disponibilité du personnel et se sentent en sécurité ».

 Visites sur rendez-vous au 06 36 16 17 17



PATRIMOINE

LES PORTES DE TULLE

Photographes amateurs ou professionnels, durant trois mois, ils ont sillonné la ville à la recherche des plus belles portes, du plus beau cliché.

Rouge, bleue, en bois ou en métal... les portes de Tulle font partie intégrante du patrimoine de la ville. Pas moins de 300 photos ont été publiées sur Instagram durant le concours. Le jury a sélectionné 70 clichés : des portes remarquables ou emblématiques de la cité comme celles de la Maison Loyac ou de la Cathédrale, des portes dissimulées ou bien encore avec des détails spécifiques... un florilège de portes que le public pourra découvrir du 7 juillet au 26 août à la Cour des arts (rue des Portes-Chanac), place Berteaud et dans la vitrine du Point G.

 **Conférence animée par Mathieu Leyrat, vendredi 8 juillet à 17h30 à l'auditorium de la médiathèque (gratuit).**



ECOLE DE L'AUZELOU

Les entreprises ont profité des vacances d'avril pour effectuer des travaux dans une salle de classe : isolation, faux plafond, sol, installation d'une VMC, d'un évier et de rangement... Trois entreprises locales se sont succédé sur ce chantier supervisé par le bureau d'études bâtiment. Des travaux estimés à 23 000€ pour améliorer le confort des enfants et des enseignants.

JEUNES

PRENEZ
VOTRE PASS'ÉTÉ !

Le service jeunesse et les associations sportives et culturelles ont concocté un programme sur mesure pour cet été.



Du 11 juillet au 31 août, le Pass'été jeunes revient dans les quartiers avec des animations gratuites. Mélanie Lacouture, la coordinatrice, avec l'appui de deux services civiques, a établi un programme d'activités variées accessibles dès 8 ans : sport, jeux, activités manuelles et créatives... Les animations auront lieu en extérieur et dans différents quartiers de la ville. Des mini-stages seront également proposés avec la Station Sports Nature ou avec la Cour des arts. Nouveauté cette année, l'installation d'une salle de sport interactive dans un gymnase de la ville le temps d'une après-midi (à partir de 12 ans). Deux temps forts marqueront aussi le Pass'été fin juillet et fin août en centre-ville pour clôturer chaque période de manière festive et conviviale.

 Programme complet sur la page Facebook Pass'été jeunes Tulle ou sur le site www.agglo-tulle.fr

EVÈNEMENTS

C'est la fête du sport

Les 2 et 3 juillet, le service des sports et les clubs sportifs organisent, en partenariat avec la Ligue contre le cancer, deux journées dédiées à la pratique sportive.

Rando, cyclo, VTT ou trail, mais aussi tir à l'arc, boxe, fitness... le site de l'Auzelou s'anime cet été. Désormais identifié comme LE site sport de pleine nature de Tulle, il va accueillir durant deux jours des associations sportives pour animer des stands. Les grands comme les petits pourront donc s'initier au tir à l'arc, à la boxe, la capoeira, à la gym... Une fête du sport pour tous, avec la possibilité de découvrir, au départ de l'Auzelou, les 8 parcours nature de rando, trail, VTT ou cyclo. Ceux qui le souhaitent pourront participer le samedi à une rando cyclo (départ à 14h : 40 ou 80km) ou, le dimanche à partir de 9h, départ du trail (9 ou 15km), du VTT (15 ou 30km) et de la marche (12km). A noter aussi, samedi 2 juillet, de 14h à 15h, l'Orange Bleue et Elancia sensibiliseront le public à des exercices sur les appareils de fitness en libre-service.

LE RELAIS POUR LA VIE

Les bénévoles de la Ligue contre le cancer se mobiliseront également durant ces deux jours pour organiser une nouvelle édition du « Relais pour la vie ». Pendant 24 heures, des équipes de marcheurs et de coureurs vont se relayer autour d'une piste pour relever un défi : celui de lutter contre la maladie. Cette manifestation festive et conviviale est ouverte à tous. Différents stands d'information seront installés sur le site (buvette et restauration sur place). Alors venez relever le défi ! Venez marcher ou courir, seul, en famille, entre amis ou en équipe. Ils vous attendent nombreux pour aider les malades en Corrèze. Les inscriptions en ligne sont ouvertes sur relaispourlavie.net ou le jour J sur site (participation 5€).

 Programme complet sur www.agglo-tulle.fr



BIENVENUE AU NOUVEL ÉLU

Dorian Lascaux intègre le Conseil municipal au sein de la minorité suite à la démission de Jean-François Roche. Ce Tulliste d'adoption souhaite s'investir au sein de la municipalité et découvrir le fonctionnement de la collectivité. Le jeune ingénieur veut prendre part aux débats politiques, être acteur de sa ville et encourager les jeunes à s'installer dans la Préfecture corrézienne.

NUITS DE NACRE

Êtes-vous prêts pour le grand frisson ?

A Tulle, du 23 au 26 juin, le public va vibrer au son de l'accordéon pour la 34^e édition du Festival des Nuits de Nacre.

Du quai Baluze jusqu'à la gare, en passant par le quartier de la Cathédrale, de la rue Jean-Jaurès, l'accordéon sera le roi de la fête ! Sur les scènes, les places, dans les bars ou dans la rue, les artistes internationaux ou locaux vont investir la ville durant quatre jours. Le festival retrouve donc la formule qui a fait son succès : concerts, buvettes, bals, proximité et convivialité.

Laurent Valero, directeur artistique de l'évènement, a souhaité mettre à l'honneur tous les instruments de la famille de l'accordéon : harmonica, bandonéon, accordina... dans tous les styles musicaux. Cette programmation riche et variée débutera le 23 juin à la salle de l'Auzelou.

Pour la première fois, la Cité de l'accordéon, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, proposera un marché de pays à 18h30 sur le site de la baignade à l'Auzelou. Une dizaine de producteurs locaux seront présents et des tables et des chaises seront à disposition du public. A 20h30, les portes de la salle s'ouvriront pour une soirée aux couleurs de l'Argentine avec l'orchestre « la Tipica Folklorica » dirigé par Alfonso Pacin, puis « Tango secret », une création du chanteur Luis Rigou et de la pianiste Céline Bishop.

Après avoir investi pour la première



Photo fournie

fois le quartier de l'Auzelou, le festival animera le quartier de la gare avec une scène mobile. Deux soirées sont programmées, vendredi et samedi, à partir de 19h, en prélude aux concerts de la grande scène place Gambetta.

Plébiscité l'année dernière par le public, le jardin du cloître accueillera quant à lui cinq concerts, dont le duo Scott Taylor et Atissou LoKo (25 juin à 19h) ou le groupe Jeux de Lames (26 juin à 11h). La grande scène fera son retour place Gambetta pour deux soirées exceptionnelles : le 24 juin à partir de 20h30 avec un concert spécialement conçu pour les Nuits de Nacre autour de l'accordéoniste Jean-Baptiste Baudin, suivi du groupe L'Ultra Bal, un collectif d'artistes qui

se réapproprie l'art du bal. Et le 25 juin, le duo Stefano Valla et Daniele Scurati transportera le public en Italie. Puis direction la Finlande pour découvrir Antti Paalanen, véritable one-man band volcanique.

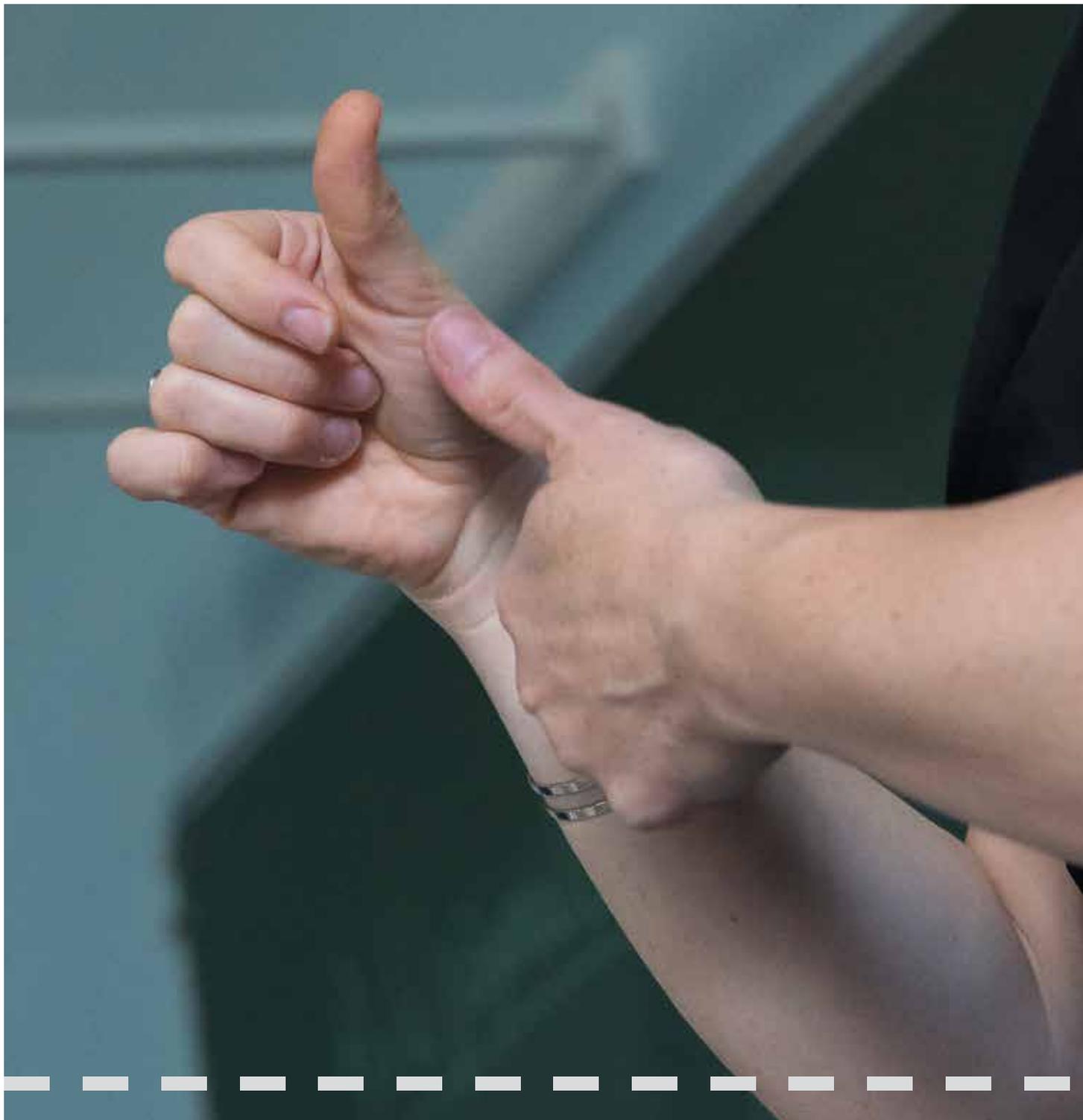
Au théâtre, Sébastien Farge présentera le 26 juin à 15h sa création « Maugein, toute une histoire » qui mêle à la fois théâtre et musique. Cette fiction met en scène la vie dans la manufacture avec un décor constitué d'accordéons anciens et une projection d'images historiques. Un duo accordéon-guitare ponctuera le spectacle pour une véritable immersion.

 **Billetterie Cité de l'accordéon,**
12 place Gambetta 09 52 33 81 54
billetweb.fr/festival-des-nuits-de-nacre



INTERSTICES

Leonard Salle a habillé le Cloître d'un jeu de lumière lors de la Nuit des musées. Son installation, à la fois monumentale et intimiste, a plongé le public dans un univers de formes et de couleurs inédites. Une proposition artistique pour accompagner le visiteur dans la découverte de l'exposition de Gaston Vuillier actuellement visible au musée.



LE PEJS, UN DISPOSITIF SUR MESURE

Le Pôle d'enseignement des jeunes sourds coordonne l'emploi du temps de 13 élèves cette année. Unique dans l'Académie, ce dispositif, mis en place depuis 2013 à Tulle, permet l'accompagnement à la scolarisation des jeunes sourds de l'école maternelle jusqu'au lycée.



LE PEJS, UN DISPOSITIF SUR MESURE

- La salle du PEJS, à Turgot, permet des temps d'échange privilégiés entre l'enseignant LSF et les enfants.

A Tulle, pour la rentrée 2021-2022, dans le cadre du Pôle d'enseignement des jeunes sourds (PEJS) quatre enfants sont scolarisés en maternelle et trois en élémentaire sur le site de Turgot, quatre au collège Clemenceau et deux au lycée René-Cassin. Cinq professionnels interviennent auprès des élèves : un professeur en langue des signes, une enseignante spécialisée et médiatrice, une interface, une interprète et une accompagnatrice des élèves en situation de handicap signant (AESH). Une équipe dévouée aux élèves et qui s'adapte à chaque parcours.

« Les enfants inscrits dans ce dispositif bénéficient d'une notification MDPH et nous adaptons le parcours aux demandes des familles, explique Magali Homé, enseignante spécialisée et médiatrice en langue des signes française (LSF). Les familles ont le choix entre deux méthodes d'apprentissage : le par-

cours bilingue (basé sur l'apprentissage LSF et du français écrit) ou unilingue (basé sur l'apprentissage du français écrit et oral) ». Concrètement, les élèves sont inclus dans une classe dite ordinaire avec l'appui d'un adulte (interface) afin de suivre leur scolarité (une classe mixte mêlant élèves sourds et entendants). Le co-enseignement (enseignant/enseignant spécialisé) permet de leur transmettre les contenus et les objectifs prévus dans le programme de l'Education nationale. Les élèves en parcours bilingue bénéficient en plus des cours de LSF, grâce à la présence de Davy Lacroix, enseignant de LSF.

L'objectif pédagogique du PEJS est, comme pour tous les élèves, de travailler l'ensemble des compétences du socle commun de connaissances tout en permettant de renforcer un apprentissage du français, écrit et/ou oral en fonction du parcours linguistique. Au PEJS de Turgot, les enfants bénéficient de la présence d'un adulte signant tout au long de la journée. Les équipes font preuve

d'une grande polyvalence et d'une grande souplesse pour pallier les absences ou les besoins ponctuels dans les classes.

L'APPRENTISSAGE DE LA LSF INTERDIT AVANT 1991

Avant 1991 et la loi Fabius (18 janvier 1991), l'apprentissage de la langue des signes était interdit. Cette loi permet aux parents de choisir entre une communication orale pour leur enfant ou une communication bilingue LSF-français. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées donne le choix aux parents du mode de communication et du parcours scolaire de leur enfant sourd. Elle reconnaît la langue des signes française comme une langue vivante à part entière. « Il y a eu une prise de conscience à partir de ce moment-là, souligne Davy Lacroix. Cette loi a permis d'ouvrir de nouveaux droits, notamment dans l'accès aux services publics avec la mise en place de dispositifs de communication adaptés (transcription écrite ou intervention d'un inter-

prête en langue des signes française) mais il reste encore beaucoup à faire, notamment à travers l'augmentation des heures d'enseignement et le développement de la formation ».

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

A Tulle, ce dispositif d'enseignement (le seul de l'académie) attire des familles de tout le département, mais aussi des départements limitrophes car il permet de suivre une scolarité adaptée. « Mon rôle en tant que médiatrice est de faire le lien entre les enseignants, de la maternelle au lycée, les besoins des élèves et les attentes des familles. Je sensibilise les professeurs aux différentes formes de surdité (surdité légère à surdité profonde), aux différents outils à mettre en place (système amplificateur pour les élèves équipés de prothèses auditives, micro-cravate ou sur table par exemple) et sur les procédures, comme par exemple prévoir un interprète pour les sorties ou les activités ».

En plus de cette mission de coor-

LES CHIFFRES / CLÉS

20 000

EUROS PAR AN VERSÉS PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ POUR FINANCER LES INTERVENTIONS DES INTERPRÈTES LIBÉRALES EN CLASSE, LORS DES SORTIES OU DES INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES

13

ÉLÈVES SONT INSCRITS AU PEJS DE TULLE DONT 7 DANS LE 1^{ER} DEGRÉ ET 6 DANS LE 2^E DEGRÉ

2

PARCOURS POSSIBLES AU SEIN DU PEJS DE TULLE : BILINGUE OU UNILINGUE

92

HEURES SONT RÉPARTIES PAR SEMAINE ENTRE LE 1^{ER} ET LE 2^E DEGRÉ AINSI QU'ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS DU PEJS



• Davy Lacroix et Magali Homé peuvent être ensemble en classe mixte afin d'apporter une meilleure compréhension de la langue.

RENCONTRE AVEC UNE INTERPRÈTE



ALICE CHEYLUS
DE SIGN'ATURE 19

TULLE MAG: Pourquoi avez-vous décidé de devenir interprète libérale ?

A travers la lecture en 3^e, j'ai découvert le roman d'Helen Keller. L'histoire de cette femme aveugle et sourde m'a marquée et plus particulièrement comment l'apprentissage de la langue des signes fut pour elle un réveil au monde. Plus tard, durant mon cursus en Science du langage à l'université, j'ai assisté à un cours traduit par un interprète et je me suis dit « c'est ça que je veux faire ! Transmettre un message à travers la langue des signes, une langue que j'affectionne ». J'ai, dans un premier temps, appris la langue grâce à une association puis je me suis formée à l'université de Paris 8 pour obtenir mon diplôme d'interprète professionnelle (Diplôme de Formation Supérieure Spécialisée Universitaire d'Interprète en langue des signes française). Être bilingue ne signifie pas être capable de traduire, il faut une technique particulière, on ne traduit pas mot à mot, mais plutôt l'idée, le sens d'une phrase.

TULLE MAG: Vous avez créé votre entreprise en 2011, dans quel domaine intervenez-vous et auprès de quel public ?

J'interviens dans quasiment tous les domaines : scolaire, professionnel, culturel, médical... et auprès d'un public très large. Pour l'anecdote, j'ai assisté une femme sourde lors de son accouchement à Brive tout comme j'ai pu signer lors d'un enterrement. Il n'y a pas de limite sauf celles que je m'impose car je n'ai pas forcément la sensibilité. Par exemple, lors d'une intervention en entreprise sur les imprimantes 3D, j'ai sollicité une autre collègue de la région passionnée par le sujet. Même si je suis la seule interprète libérale en Corrèze, je peux m'appuyer sur un réseau hors département (Creuse, Haute-Vienne et Dordogne). Nous pouvons travailler en binôme, pour des conférences par exemple. J'interviens également dans le milieu scolaire, pour des examens ou de manière plus régulière au PEJS de Tulle. Cette année, je suis interprète au collège Clemenceau pour deux élèves de 4^e durant les cours d'histoire-géographie et en sciences, ainsi que pour des interventions pédagogiques. Je prépare les cours en amont et l'AESH complète mon intervention auprès des élèves grâce à différents supports. C'est un travail très varié et il faut se renouveler chaque année, s'adapter au cycle des enfants pour les accompagner au mieux dans leur apprentissage.

TULLE MAG: La pratique s'est-elle accrue depuis vos débuts ?

Il y a une certaine évolution et la présence des interprètes est de plus en plus courante, je pense notamment aux allocutions télévisées du chef de l'Etat. Cependant, il y a encore des barrières, des peurs. Les sourds s'expriment dans leur propre langue. Une langue avec sa grammaire, sa structure et son histoire. Nous avons encore du chemin à faire pour lutter contre les préjugés et encourager son apprentissage.



- À l'occasion de la Journée internationale des langues des signes en 2021, le PEJS de Turgot a mis à l'honneur le drapeau signant créé par l'artiste Arnaud Balard.

dination, Magali Homé est enseignante en LSF. Elle participe à certains temps de classe en maternelle et en élémentaire, et propose aussi des temps de remédiation à certains élèves (à Turgot et au collège Clemenceau). « Il s'agit d'un appui pédagogique avec un ou deux élèves durant lequel je peux revenir sur certaines notions qui ont posé problème, par exemple l'apprentissage de l'heure, explique l'enseignante spécialisée. Je peux aussi intervenir en amont d'un cours pour faciliter la compréhension ». Exemple avec Lyna, 14 ans, en 4^e au collège Clemenceau, qui a intégré le PEJS dès la maternelle en parcours bilingue et poursuit sa scolarité normalement avec l'option LSF : « mes professeurs travaillent en lien avec Magali afin d'adapter les supports des cours. Le lundi et le jeudi, je suis en appui pédagogique pour revenir sur ce que je n'ai pas compris ou pour approfondir certaines notions en français, en maths ou en anglais plus particulièrement ». Une sorte de cours particulier pour Lyna qui souhaite poursuivre ses études et obtenir son bac.

Certains élèves peuvent également avoir l'appui d'une AESH de manière ponctuelle ou permanente. A Tulle, Alexandra Nicot intervient cette année plus particulièrement au collège dans la classe ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaire) mais peut également intervenir à Turgot. Elle assure des missions d'aides auprès des élèves sous le contrôle de l'enseignant, elle peut signer en cas de besoin et adapte les supports si



Le cinéma Véo s'est équipé de boucles magnétiques. Elles permettent aux personnes munies d'un appareil auditif ou d'implant cochléaire d'entendre correctement et de réduire les bruits parasites.



La présence de l'enseignant LSF, de l'interface ou de l'interprète sensibilise toute la classe à la langue des signes. Il y a un effet bénéfique pour tous les élèves.

nécessaire. Une aide indispensable pour certains enfants sourds.

Les services départementaux de l'Education nationale supervisent ce dispositif et plus particulièrement Emilie Chassagne, conseillère pédagogique ASH (Adaptation Scolaire et Scolarisation des enfants Handicapés) : « je gère l'organisation pédagogique du PEJS c'est-à-dire que je construis, en fonction des besoins des élèves et des préconisations de la MDPH, l'emploi du temps des différents intervenants (enseignants spécialisés, AESH...). Une équipe pédagogique se réunit une à deux fois par an pour suivre le parcours des élèves sourds. Elle peut

par exemple décider de modifier un emploi du temps si l'élève est en difficulté (exemple avec la suppression de la LV2 cette année pour les collégiens). Pour cette rentrée, nous avons un enseignant de LSF en moins, donc 18h en moins d'enseignement. Il a fallu en tenir compte dans l'organisation du PEJS, précise la conseillère. Nous avons du mal à recruter des enseignants spécialisés dans l'académie ». Une contrainte à laquelle il a fallu faire face notamment pour maintenir l'option LSF proposée au collège Clemenceau et au lycée Edmond-Perrier : « Cette option permet de sensibiliser les élèves entendants à

ce handicap invisible, de favoriser l'intégration des élèves sourds au sein des établissements scolaires et surtout de développer la culture sourde auprès d'un public plus large. En Corrèze, nous souffrons d'un déficit de communication. Peu de gens connaissent le PEJS ». Une sensibilisation des élèves, des enseignants, des familles à laquelle s'attache chaque intervenant pour favoriser l'inclusion des enfants sourds à l'école.

 Renseignements sur le site <http://pedagogie.dsden19.ac-limoges.fr/spip.php?rubrique5>. Pour les familles : Association parents enfants sourds 19 au 06 36 55 12 10.

LES INFOS EN PLUS

L'OPTION LSF AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Depuis 2008, la LSF est un des enseignements optionnels possibles en classes de seconde, première et terminale de la voie générale et technologique. Elle est enseignée à raison de 3 heures par semaine au lycée Edmond-Perrier (1h par classe). L'enseignement optionnel de LSF est évalué en contrôle continu et s'adresse à des débutants non sourds ou sourds ou malentendants. À Tulle, Davy Lacroix, enseignant en langue des signes, initie les élèves à la culture, la grammaire et à la syntaxe. Il anime également des cours pour l'option LSF au collège Clemenceau (à partir de la 5^e). Son objectif, notamment avec les collégiens, est de les sensibiliser à cette autre langue, de leur donner envie de signer et de banaliser l'usage de cette langue visuelle.



SANS FAUSSES NOTES



Les élèves violoncellistes et guitaristes du Conservatoire de Tulle se sont produits en première partie du concert Duo Della. Un exercice pratique et prometteur pour les jeunes artistes.



TULLE PAILLETES CLUB



La chorale Des Lendemain qui Chantent s'est produite sur scène dans une ambiance conviviale et festive. Une soirée disco haute en couleur pour le plus grand plaisir du public.

QUAND LES *Tullistes*



FESTIVAL DE TAROT



Durant trois jours, les amateurs de tarot se sont donné rendez-vous à la salle de l'Auzelou. Après deux années d'interruption, le club de Tulle fut ravi d'organiser ce tournoi qui attire des joueurs de toute la France.



AVEC LES HONNEURS



Une cérémonie importante a eu le 28 avril dernier pour 127 élèves-gendarmes de la promotion 41/21. Un moment solennel pour les jeunes gendarmes et pour leurs familles qui marque la fin de leur formation à Tulle.

ils l'ont fait!



CITÉ DE L'ACCORDÉON



L'accordéoniste virtuose Jean Lapeyre a été mis à l'honneur par la grande famille de l'accordéon en mai dernier. Rencontres, danses et concerts ont ponctué cette journée d'hommage inédite.



FIL 6



Katherine Pradeau a participé à un nouveau temps d'échanges avec les couturières de la P'tite Manu Textiles pour la collection Printemps-été 2023. L'occasion pour la créatrice de transmettre son savoir-faire.

FONT VIBRER LEUR ville



SAINT-CLAIR



Après deux ans d'absence, la magie de la fête foraine a opéré : les petits ont retrouvé le sourire au volant de Spiderman ou d'une licorne, et les grands ont été conquis par les machines à sous et les confiseries.



FÊTE DU JEU



A Tulle aussi on célèbre la Fête mondiale du Jeu ! Jeux de construction, de figurine, espace motricité, de société, surdimensionnés ou en bois... Petits et grands se sont initiés grâce à la sélection variée d'Air de jeu.

Les rendez-vous

SAMEDI 11 JUIN

REQUIEM DE MOZART *

21h, concert à la Cathédrale Notre Dame à Tulle avec les Chœurs du pays de Tulle. **15€ ET 12€**

SAMEDI 11 JUIN

ESCATRAIL *

21h, course urbaine de 9 et 15km organisée par le TAC.
www.tulle-ac.fr

18 ET 19 JUIN

TOURNOI DE BASKET 3X3

A 10h, place Berteaud en présence de Lukas Nicot et Frédéric Weis pour les U15 à séniors. **5€**
www.agglo-tulle.fr

MARDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Nombreux concerts dans les bars, en ville avec la participation des Lendemains qui chantent.
deslendemainsquichantent.org

2 ET 3 JUILLET

FÊTE DU SPORT

Venez découvrir des activités sportives et soutenir la Ligue contre le cancer en participant au Relais pour la vie sur le site de l'Auzelou.

DU 4 JUILLET AU 31 AOÛT

LA MAISON ROHMER *

Exposition de photos à découvrir dans les vitrines du centre historique.

7 JUILLET AU 28 AOÛT

LES PORTES DE TULLE

Exposition de photos sur le thème des portes de Tulle à découvrir à la Cour des arts, place Berteaud ou au Point G.
www.lacourdesarts.org

JEUDI 14 JUILLET

FÊTE NATIONALE

Cérémonie, marché festif, soirée années 80 et feu d'artifice place Martial-Brigouleix.

MERCREDI 20 JUILLET

MOSAÏQUES/DUO HORPISTE

16h, musée du Cloître avec Carine Honorat et Laurence Bancaud.
TOUT PUBLIC

JEUDI 21 JUILLET

DESSUS DESSOUS

19h, place Berteaud performance avec la danseuse Claire Newland dans le cadre de Fil6. **GRATUIT**
www.agglo-tulle.fr

JEUDI 4 AOÛT

EXTRACTION DU MIEL

10h à 12h, au Chambon en présence de l'apiculteur Yves Delaunay pour découvrir sa technique et déguster le précieux nectar. **GRATUIT**
www.agglo-tulle.fr

MARDI 9 AOÛT

FESTIVAL DE LA VÈZÈRE

20h, à la Cathédrale de Tulle, concert pour la paix avec le groupe Orenda Voices Quartet. **15 A 28€**
www.festival-vezere.com

MERCREDI 10 AOÛT

DUO DANSE ET GUITARE

16h, au musée du Cloître pour découvrir cette création mêlant poésie, énergie et grâce. **TOUT PUBLIC**

MERCREDI 17 AOÛT

GRAND PRIX CYCLISTE DE LA LIBÉRATION

A partir de 20h, marché de pays place Gambetta et spectacle cycliste autour des quais.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS *

9h à 13h, places Berteaud et Gambetta pour échanger avec les clubs sportifs et culturels.
www.agglo-tulle.fr

* REQUIEM DE MOZART

10 ET 11 JUIN

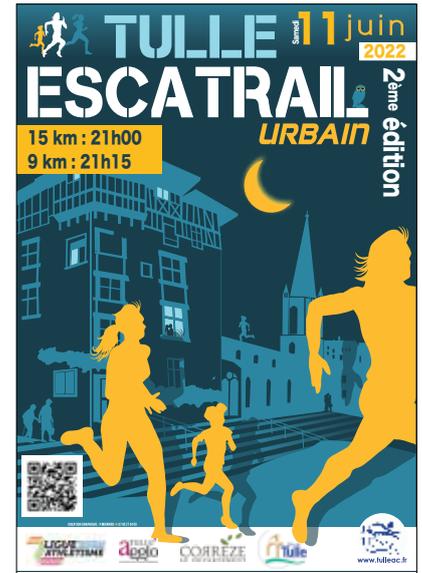


L'association Chœurs du Pays de Tulle présente son spectacle sur le thème du Requiem de Mozart. Un chœur mixte et quatre solistes invités interpréteront cette œuvre ultime de Mozart sous la direction de Jacques Baudoin. Un jeu de lumière inédit complètera la mise en scène.

🍃 21h, Cathédrale Notre-Dame, billetterie sur place 15€ et 12€ (moins de 12 ans)

* ESCATRAIL

SAMEDI 11 JUIN



Le Tulle Athlétique club organise une nouvelle édition de l'Escatrail. L'occasion de vivre une expérience nocturne unique avec deux parcours surprenants dans les quartiers, à la découverte des escaliers montants et descendants qui relient les collines.

🍃 21h départ du 15km marché de la gare et à 21h15 départ du 9 km devant le CCS, inscription sur ok-time.fr/competition/lescatrail-2022/

* LA MAISON ROHMER

DU 4 JUILLET AU 31 AOÛT



Au 95 rue de la Barrière, maison natale du cinéaste Eric Rohmer (photographie Charlotte Toscan du Plantier)

Eric Rohmer, né Maurice Schérer, est né à Tulle le 21 mars 1919 au 95 rue de Barrière. Il est l'un de nos plus grands cinéastes. Sa renommée est mondiale. La photographe, Charlotte Toscan du Plantier s'est invitée dans sa maison natale. Ses photos sont à retrouver tout l'été dans les vitrines des librairies Préférences et Chantepages, à La Mérieule, chez Cristalis, Maison Pérégnaud... et bien sûr rue de la Barrière.

* FORUM DES ASSOS

SAMEDI 10 SEPTEMBRE



Les associations tullistes sportives, culturelles et sociales seront au rendez-vous pour échanger, expliquer et faire quelques démonstrations des différentes activités proposées tout au long de l'année. Une rentrée associative à ne pas manquer !

🍃 9h à 13h, places Berteaud et Gambetta

MAJORITÉ MUNICIPALE

LA MORALE ET LE DROIT

Grégory Hugue a été condamné le 15 mars dernier, par le tribunal correctionnel de Tulle, à six mois de prison avec sursis probatoire pendant deux ans et à un an d'interdiction d'exercer son activité professionnelle de policier. Il a été reconnu coupable. Il a fait appel de ce jugement.

L'affaire avait été révélée en juillet 2020, quatre mois après les élections municipales. Grégory Hugue avait alors été élu adjoint au maire de Tulle, mais à la suite de la révélation de ces accusations de détournements de fonds, les élus de la majorité du Conseil municipal lui avaient demandé de se mettre en retrait de toute activité municipale en attendant que l'affaire soit tranchée par la justice, ce qu'il avait accepté. Son indemnité mensuelle d'adjoint avait alors été supprimée. À l'occasion d'une réunion du Conseil municipal, le 12 avril, les élus de Tulle, sur proposition du Maire, ont décidé à l'unanimité de lui retirer sa fonction d'adjoint.

S'ils ne l'ont pas démis de son mandat d'élu, c'est que la loi ne leur en donne pas le droit.

Une condamnation définitive en appel impliquerait une peine complémentaire d'inéligibilité, qui est obligatoire pour toute personne reconnue coupable des délits comme ceux qui sont reprochés à Grégory Hugue. Ce qui le priverait automatiquement de son mandat d'élu.

Les faits étant établis, et d'ailleurs reconnus par l'intéressé au cours de l'enquête de l'IGPN (Inspection générale de la police nationale), il aurait été normal et tout à fait moral que Grégory Hugue démissionne du Conseil municipal. « On attendait de vous l'exemplarité du serment qui vous engageait », lui a rappelé le procureur de la République à l'audience. On en attend tout autant d'un élu de la République.

Il serait sain et raisonnable que Grégory Hugue n'attende pas l'arrêt de la Cour d'appel, qui n'interviendra pas avant plusieurs mois, pour présenter sa démission. Ce retrait officiel n'influerait nullement sur la décision de la Cour d'appel, qui ne se prononcera que sur les faits reprochés. Il serait avant tout la conséquence logique de trois ans d'absence. La difficulté de revenir aux affaires dans ces conditions tombe sous le sens.

Mais un homme reste un homme, et la loi reste la loi.



JACQUES SPINDLER
Maire-adjoint délégué à la
Communication interne et externe

OPPOSITION MUNICIPALE

VOLER LA VEUVE ET L'ORPHELIN

Lors du dernier conseil municipal, les élus tullistes ont fait le choix de destituer à l'unanimité monsieur Gregory Hugues de sa fonction de maire-adjoint. Cette décision collective est relative à sa condamnation pénale le 15 mars dernier à six mois avec sursis pour escroquerie et abus de confiance, usage de chèques contrefaits, faux en écriture au préjudice d'une association nationale d'action sociale des personnels de la police. Il ne pourra plus exercer le métier de policier pendant un an enfin il devra rembourser le montant total des sommes détournées soit 19 975 euros.

UNE BOMBE À RETARDEMENT

Lorsque cette affaire avait éclaté au grand jour dans le Canard enchaîné du 29 juillet 2020, les élus de l'Opposition avaient été interpellés par les victimes de ce syndicaliste policier. J'avais immédiatement alerté le Maire sur cette situation hautement explosive ne pouvant qu'entacher sa mandature et salir l'ensemble des élus. Mais pour la Majorité, la situation était d'autant plus délicate que cet élu occupait la troisième place dans l'organigramme des responsabilités municipales où il avait été promu comme un atout politique. Prenant quelques libertés avec le code électoral, le Maire de Tulle s'était suffi d'une adresse de complaisance pour légitimer sa présence dans notre assemblée. Les Tullistes doivent savoir que le condamné réside dans une commune limitrophe de Malemort sur le bassin de Brive.

POSTURE ET IMPOSTURE

Pour les membres de l'Opposition, cette condamnation pénale s'ajoute à ce mensonge dévoilé qui n'est plus acceptable. Il faut souligner que durant deux années, cet élu ne remplissant aucune de ses responsabilités a reçu gracieusement 90 euros chaque mois. L'ensemble de ces éléments ont ébranlé l'éthique du conseil municipal et l'argument brandi par la Majorité qu'il ne pouvait être contraint à démissionner n'est pas acceptable. Nous avons annoncé que si ce litige n'était pas réglé cet été, nous démissionnerons collectivement à la fin du mois de juin après les législatives.

AUX URNES, CITOYENS

Les coquetteries et les vellétés de l'ancien Président de la République pour les législatives auront fragilisé les candidats PS dans le lancement de leur campagne. Cette déshérence souligne l'affaiblissement de l'appareil socialiste sur la première circonscription. Le taux dérisoire d'Anne Hidalgo, la hausse significative des scores du Rassemblement national dans la totalité des bureaux de vote tullistes sont un camouflet violent dans la matrice hollandaise. Les Tullistes ne trouveront pas un plus grand secours auprès d'un candidat macro-compatible, dont tout un chacun veut la chute, tant son exercice aura été vain.



RAPHAËL CHAUMEIL
Conseiller municipal
d'opposition

Prévention canicule

En cas de fortes chaleurs : ne pas faire d'efforts physiques intenses, ne pas sortir aux heures les plus chaudes, maintenir son logement à l'abri de la chaleur en fermant les volets dès le matin et boire de l'eau régulièrement.

N'hésitez pas à signaler au CCAS toute personne de votre entourage, isolée et/ou susceptible d'avoir besoin d'un soutien particulier au 05 55 21 73 18



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.agglo-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mieux vivre ensemble !

Le retour des beaux jours est souvent propice à des activités qui, lorsque l'on vit en ville, doivent respecter certaines règles, même en journée. Extrait du règlement préfectoral (article 20) : « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils motorisés sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ».

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou **05 55 21 73 93** ou **05 55 21 73 76**

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population.

etat.civil@ville-tulle.fr
ou **05 55 21 73 00**

TULLE mag

n° 162 - été 2022

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : été 2022

SORS DE TA BULLE

Viens à Tulle

été 2022



Retrouvez le programme des animations sur
www.agglo-tulle.fr et www.tulle-en-correze.com



TULLE
EN
CORRÈZE
Ma parenthèse